

ANZIN-SAINT-AUBIN

Une volonté commune



Notre bilan

Continuons ensemble pour vous
et pour Anzin-Saint-Aubin
avec David Hecq

ANZIN-SAINT-AUBIN
Élections municipales
du 15 mars 2020



“
Une volonté commune
de bien-vivre ensemble
aujourd'hui et demain
”



Chère Anzinoise, Cher Anzinois,

La nouvelle mandature 2020-2026 sera déterminante pour l'avenir de notre commune.

Notre société a connu ces dernières années de profondes mutations et nous pouvons percevoir ces changements dans notre vie quotidienne. La troisième révolution industrielle, beaucoup plus rapide et violente que les précédentes, a bouleversé nos façons d'agir, de travailler, de nous déplacer et d'appréhender le monde qui nous entoure.



Fin 2019, 52%
des foyers anzinois
étaient éligibles
à la fibre optique.

Fin 2020, 100%
de la commune
sera couverte



En qualité de Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras en charge du numérique, j'ai vu à quel point les nouvelles technologies peuvent être de formidables atouts pour notre développement économique.

Mais elles peuvent également être des freins pour une partie de la population qui se retrouve éloignée des outils du numérique. De plus le tout numérique n'est pas si écologique que ça...

L'équilibre entre modernité, respect de l'environnement et inclusion des éloignés du numérique n'est pas facile mais je me suis efforcé d'en faire un axe prioritaire au sein de la Communauté Urbaine.

Ce travail communautaire est invisible pour la plupart des Anzinois mais il est important d'en parler au cœur de ce débat municipal. Finances, infrastructures, social, mobilité, développement durable sont autant de sujets communautaires qui impactent le quotidien des Anzinois. Au cours de ce mandat, notre équipe a su concilier les intérêts communaux et les enjeux de notre territoire.

Plus que jamais nous devons rester vigilants et attentifs pour que nos investissements et nos actions soient dirigés prioritairement vers les Anzinoises et les Anzinois.

Élu depuis 2008 grâce à votre confiance, je m'engage, ainsi qu'au nom de mon équipe, à rester toujours à l'écoute de vos attentes et à préserver notre cadre de vie.

Face aux enjeux sociétaux qui nous attendent, à cette modernisation qui peut parfois inquiéter, notre priorité demeurera encore et toujours de privilégier les relations humaines et le bien-vivre à Anzin-Saint-Aubin.

Aujourd'hui, nous vous présentons un bilan positif et solide. J'aurai le plaisir de vous proposer prochainement une nouvelle équipe composée d'un socle d'élus expérimentés et de nouvelles volontés prêtes à s'investir pour le bien commun.

Le 15 mars prochain, nous comptons sur vous pour que nous puissions continuer ensemble pour Anzin-Saint-Aubin !

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

ON FAIT LE POINT SUR LES FINANCES LOCALES ?

Elue en 2014 sur un projet ambitieux, notre équipe n'a pas ménagé ses efforts pour dynamiser Anzin-Saint-Aubin et apporter de nouveaux services aux Anzinoises et Anzinois. Si le contexte national compliqué a logiquement impacté nos marges de manœuvre, nous n'avons pas à rougir de notre bilan.

Les taxes locales sont-elles trop élevées ?

En bon Français rôleur, quand il s'agit de payer, elles le sont toujours trop !

Nous pensons qu'une fiscalité est juste quand elle est en adéquation avec les services rendus et l'état réel de son patrimoine.

Malgré des dotations de l'État qui ont baissé de 38 % en l'espace de 10 ans, nous avons ajusté les taux seulement à deux reprises au cours de la même période. Une fois lors du mandat 2008-2014 pour financer la médiathèque et une fois au cours de ce mandat pour garantir à notre commune une capacité d'investissement suffisante.

Nous assumons ce choix car il aurait été irresponsable de ne rien faire. Pour autant les taux anzinois sont-ils anormaux ? Regardons les chiffres de l'État :

- ▶ Taxe d'habitation : **14,90 %** contre 15,81 % pour les communes similaires.
- ▶ Taxe foncière : **20,70 %** contre 19,43 % pour les communes similaires.

Les données ci-dessous permettent de démontrer la justesse de notre fiscalité puisque nous nous comparons à des communes identiques à la nôtre à différents échelons.

Ressources fiscales	Anzin-St-Aubin	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
En euros et par habitant	526 €	543 €	551 €	555 €

Source : Trésor Public

Objectivement, notre commune dispose de nombreux avantages : proximité avec la ville d'Arras et les grandes infrastructures routières et ferroviaires, cadre de vie agréable et préservé, services au public, vie associative riche. En outre, elle dispose d'équipements utiles à tous : écoles maternelle et primaire, salle des fêtes, bâtiment dédié aux services techniques, salle de squash et de musculation, nombreuses salles associatives, étang communal, deux églises, une médiathèque, vestiaires de sport, terrain de football, etc.

Notre fiscalité est donc en adéquation avec la réalité de notre commune et peut préparer sereinement son avenir.

Avec une capacité disponible de plus de 700 000 € pour l'exercice en cours, nous pouvons investir dans des projets qui bénéficient en premier lieu aux Anzinoises et Anzinois.

Comme toutes les communes nous avons eu recours à l'emprunt dans le financement de nos investissements, notamment au cours de la première mandature (2008-2014) pour financer la construction de la médiathèque.

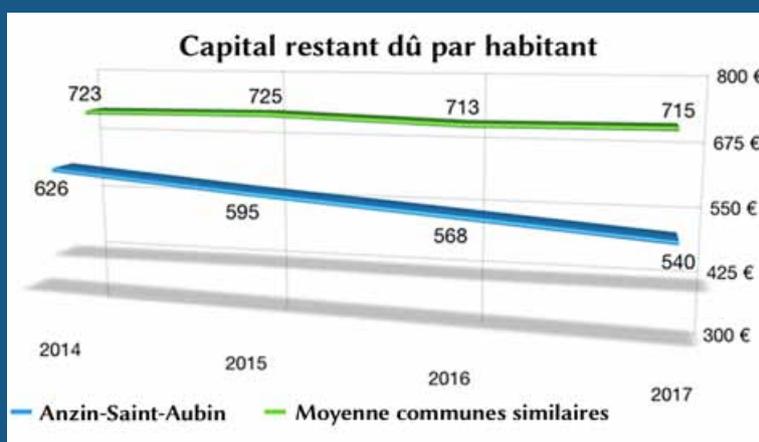
Ramenées à l'habitant, les comparaisons avec les données 2018 des communes de même taille nous sont favorables.

Capital restant dû par habitant :

- ▶ Anzin-Saint-Aubin : 511€
- ▶ Moyenne départementale : 632€
- ▶ Moyenne régionale : 554€
- ▶ Moyenne nationale : 681€

Charge annuelle de remboursement par habitant :

- ▶ Anzin-Saint-Aubin : 43€
- ▶ Moyenne départementale : 82€
- ▶ Moyenne régionale : 72€
- ▶ Moyenne nationale : 92€



Source : Trésor Public

Sur la dernière mandature nous avons complètement **autofinancé nos investissements** sans réaliser d'emprunt. Notre **situation favorable** nous laisse la possibilité d'avoir recours à l'emprunt pour financer de nouveaux investissements.

Le budget communal est-il maîtrisé ?

Oui. « Les faits sont têtus et seuls les faits ont raison » dit-on. Alors soyons purement factuels...

Les données qui suivent nous comparent à des communes similaires (entre 2500 et 3500 habitants) au niveau de l'échelon départemental, régional et national. Nous utilisons comme année de référence l'année 2018 car ces données sont vérifiables par tous au moment où nous publions ce document. Ces indicateurs sont suffisamment éloquentes :

Dépenses	Anzin-St-Aubin	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Charges générales	175 €	228 €	229 €	225 €
Charges de personnel	361 €	383 €	364 €	354 €
Charges de gestion courante	63 €	66 €	87 €	96 €
Charges financières réelles	14 €	21 €	21 €	21 €

Source : Trésor Public

Conformément à nos engagements, les finances sont parfaitement maîtrisées et nous permettent d'envisager l'avenir de notre commune.

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Bien vivre à Anzin-Saint-Aubin

La notion de « bien-vivre » peut paraître surannée... Pourtant c'est une réalité à Anzin-Saint-Aubin et nous comptons la préserver !

Chaque année nous accueillons de nouveaux arrivants dans la salle d'honneur de la commune. A la question « *qu'est-ce qui vous a décidé à venir vivre chez nous ?* », la réponse est souvent **le cadre de vie.**

Notre environnement est privilégié et doté d'équipements privés qui renforcent son attractivité. Il faut savoir que nos services techniques entretiennent chaque année pas moins de 21 hectares d'espaces verts !



“

Le saviez-vous ? Depuis le 19 janvier 2020, notre commune est éligible au label national « **Villes et Villages où il fait bon vivre** ». Anzin-Saint-Aubin est classée à la troisième place du département dans sa catégorie.

”

L'écologie à l'échelle communale

Des dizaines d'arbres et autant de graminées sont plantés chaque année et une sensibilisation auprès des enfants se déroule à l'étang communal. C'est la fête de l'arbre !

Cette action environnementale est accompagnée par beaucoup d'autres :

- ▶ Plantation d'arbres fruitiers à l'école maternelle
- ▶ Pose de nichoirs pour les oiseaux dans le parc du château-mairie
- ▶ Découverte de la nature à travers des balades pédagogiques
- ▶ Implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- ▶ Balisage de trois sentiers de randonnées valorisant notre patrimoine local (3, 5 et 7 km)
- ▶ Ateliers de sensibilisation au respect de la nature
- ▶ Abandon des bouteilles en plastique à la cantine au profit d'une fontaine à eau

Nos services techniques se sont dotés d'une petite serre et développent certaines plantations.

- ▶ Abandon des produits phytosanitaires au profit du désherbage mécanique
- ▶ Respect de notre engagement : un arbre coupé = un arbre replanté
- ▶ Trois hectares de jachère pour favoriser la biodiversité

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, adopté par la Communauté Urbaine d'Arras en décembre 2019, nous avons limité l'urbanisation de la commune avec un objectif de 3 200 habitants à horizon 2030.



**Nous préservons ainsi notre cadre de vie,
tout en proposant un développement
mesuré de la commune.**



L'ÉCOLE ET LA JEUNESSE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Toujours plus pour nos écoles et nos jeunes

Parce que préparer l'avenir de nos enfants est primordial, la commune a tout mis en œuvre pour favoriser l'éducation des élèves et le travail du corps enseignant.

Nos actions pendant la mandature 2014-2020 parlent d'elles-mêmes :

- ▶ Trois personnels communaux mis à disposition de l'école maternelle (deux temps complets et un temps partiel).
- ▶ Chaque classe élémentaire est équipée d'un tableau numérique et dispose de ressources informatiques renouvelées régulièrement.
- ▶ Tous les ans, nous accordons 33 € à chaque enfant, sans distinction de ressources, pour qu'il puisse apprendre en disposant du matériel nécessaire (environ 8 500 € par an versés à la coopérative scolaire).
- ▶ Chaque année, nous cofinançons la Classe Découverte des CM2 (3 000 € environ) et le transport des sorties éducatives (4 000 € en moyenne).
- ▶ Le service animation, composé de deux personnels communaux, accompagne les enseignantes dans toutes les activités sportives et organise des animations (cross, marches, etc.)
- ▶ À la rentrée 2019, nous avons accueilli une Unité d'Enseignement Externalisée avec sept enfants en situation de handicap.
- ▶ Nous avons instauré la réservation et le paiement en ligne des cantines, centres de loisirs et garderie.
- ▶ Lancement du Sport en Famille : pendant que les parents font de la course à pied, le service animation encadre les plus jeunes à la marche.
- ▶ Un service minimum est garanti en cas de grève (accueil des enfants par le personnel périscolaire).



Au niveau des travaux, les bâtiments scolaires font l'objet chaque année d'un entretien particulier et d'améliorations continues : passage en éclairage LED, changement de fenêtres et de portes, pose de climatiseurs réversibles, mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite, installation d'un préau à l'école maternelle.

Pour que notre jeunesse s'épanouisse à Anzin-Saint-Aubin :

- ▶ Soutien réel au Conseil Municipal Jeunes. Loin d'être considéré comme une instance de façade, le CMJ est accompagné par le service animation et leurs propositions sont étudiées par les commissions scolaire et travaux. Ainsi de nombreuses propositions ont vu le jour : agrandissement de l'aire de jeux, pose de bancs dans la cour de l'école, acquisition de mini-buts pour la récréation, opération *Nettoyons la Nature*, collectes solidaires, etc.



- ▶ La municipalité a adhéré au dispositif *Pass'Jeune* de la ville d'Arras, permettant ainsi aux 11-17 ans de bénéficier de nombreux avantages (sorties, sports, animations, culture, transport en bus illimité, etc.)
- ▶ Enfin tout au long du mandat, le service animation a proposé de nombreuses activités (centre de loisirs en été, aux petites vacances, aux ados, sorties ludiques ou de découverte). Notre médiathèque est devenue un lieu où les jeunes aiment se retrouver, apprendre, découvrir et s'ouvrir sur le monde.

“

Au cours du mandat : 459 000 € ont été affectés au fonctionnement des écoles et 117 000 € en investissement.

”

TRAVAUX, SÉCURITÉ ET GRANDS PROJETS

Des travaux destinés en priorité aux Anzinois

Les transferts de compétences imposent une certaine vigilance dans nos investissements. Nos travaux sont d'abord destinés à répondre aux attentes et besoins de la population, ainsi qu'à la valorisation de notre patrimoine.

- ▶ Nombreuses réfections de voirie et de trottoirs.
- ▶ Travaux d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable (suppression des branchements en plomb).
- ▶ Modernisation de la mairie (hall d'accueil, borne numérique, accès aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- ▶ Rénovation intérieure de l'église de Saint-Aubin.
- ▶ Agrandissement du cimetière communal avec jardin du souvenir, colombarium et cavurnes.
- ▶ Acquisition de nouveaux équipements : tracteur avec lame de déneigement et bras de coupe, matériel pour le désherbage mécanique et le broyage des végétaux, etc.
- ▶ Valorisation de l'étang communal : curage du bassin, boulodrome, plantation d'arbres, arrivée d'eau, pose d'une armoire électrique, changement de clôture. De plus, un chalet bois accessible aux personnes à mobilité réduite sera prochainement installé pour les utilisateurs de l'étang (que les Anzinois peuvent louer le temps d'un week-end).

Une sécurité renforcée

Au niveau de la sécurité, le dispositif *Voisins Vigilants* a permis de remonter de nombreuses informations aux forces de l'ordre. L'adoption du Procès Verbal Électronique permet de verbaliser de nombreuses infractions au code de la route.

La pose de potelets entrave le stationnement anarchique en de nombreux points de la commune. L'implantation d'un rond-point dans le quartier de l'Abbayette, accompagné de passages piétons normalisés, permet un meilleur flux de circulation et une sécurisation des piétons.

L'achat d'un radar pédagogique permet de faire de la prévention routière. L'implantation de feux tricolores comportementaux a limité la vitesse au niveau de la pisciculture et a réduit le nombre d'accidents.





BIEN-VIVRE ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Privilégier l'intérêt de tous

Dans un monde qui bouge en permanence, il est important de préserver un havre de paix communal où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

- ▶ Notre belle et dynamique vie associative (40 associations) est soutenue financièrement et humainement (67 000 € de subventions par an accordées aux associations anzinoises, les services administratifs et techniques accompagnent les associations).
- ▶ Nous dédions des temps aux aînés de la commune (ateliers seniors en médiathèque, colis et repas de l'amitié) et nous favorisons la lecture intergénérationnelle (lecture de contes aux enfants de l'école maternelle, ateliers à la médiathèque).
- ▶ Nous travaillons en collégialité avec les riverains quand un projet privé peut impacter leur quartier.
- ▶ Vos élus sont accessibles et disponibles, le maire reçoit de nombreux Anzinois lors de sa permanence, ainsi que ses adjoints sur rendez-vous. Ils se déplacent si nécessaire.
- ▶ Nous avons géré de nombreuses situations délicates (hébergement d'urgence suite à un sinistre, accompagnement lorsqu'un drame familial se produit, etc.)

Enfin deux projets structurants pour notre commune ont été engagés en 2019 :

- ▶ Le **mur du château-mairie** disparaîtra au profit d'un parc aménagé et valorisé. Un meilleur cheminement des piétons sera possible en toute sécurité.
- ▶ L'acquisition du terrain de tennis de l'Abbayette permettra de réaliser un **béguinage** pour personnes âgées autonomes d'une vingtaine de logements avec des salles communes.

Depuis toujours, vous l'avez compris, **notre priorité c'est vous !**

ANZIN-SAINT-AUBIN

Une volonté commune



“

**Le 15 mars prochain,
continuons ensemble
pour vous et pour
Anzin-Saint-Aubin**

**Avec une équipe motivée,
à votre écoute,
et des projets
réalistes et inspirants**

”



Plus d'informations sur
www.davidhecq.com



ET LE BILAN DE L'OPPOSITION : SI ON EN PARLAIT ?

À travers la diffusion d'un copieux document, l'opposition a tenté de lancer une polémique dont une réponse proportionnée aurait été un formidable gâchis de papier.

Vous trouverez donc notre point de vue sur notre blog de campagne : www.davidhecq.com

Conscients que tous les Anzinois ne disposent pas d'une connexion à Internet, nous pouvons vous délivrer une version papier à la demande. N'hésitez pas à nous contacter au 06 50 41 00 49, un membre de notre équipe viendra vous la déposer.